

United Nations

Nations Unies

UNRESTRICTED

SECURITY
COUNCIL

CONSEIL
DE SECURITE

S/1137
21 décembre 1948
FRENCH
ORIGINAL: ENGLISH

~~BINDER~~ ~~SET~~

RAPPORT EN DATE DU 21 DECEMBRE 1948 ADRESSE PAR LE SECRETAIRE GENERAL ADJOINT
AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE AU SUJET DES POUVOIRS DU
REPRESENTANT DU ROYAUME-UNI

Conformément à l'article 15 du règlement intérieur provisoire du
Conseil de sécurité, j'ai l'honneur de vous informer que j'ai reçu de
l'Ambassadeur du Royaume-Uni à Paris une lettre en date du 20 décembre
1948 transmettant une communication dans laquelle le Ministre des affaires
étrangères du Royaume-Uni déclare que M. Paul Falla a été autorisé à
représenter le Royaume-Uni au Conseil de sécurité, en l'absence de
Sir Alexander Cadogan, représentant permanent de la Grande-Bretagne au
Conseil de sécurité. A mon avis cette lettre constitue des pouvoirs
provisoires suffisants.

